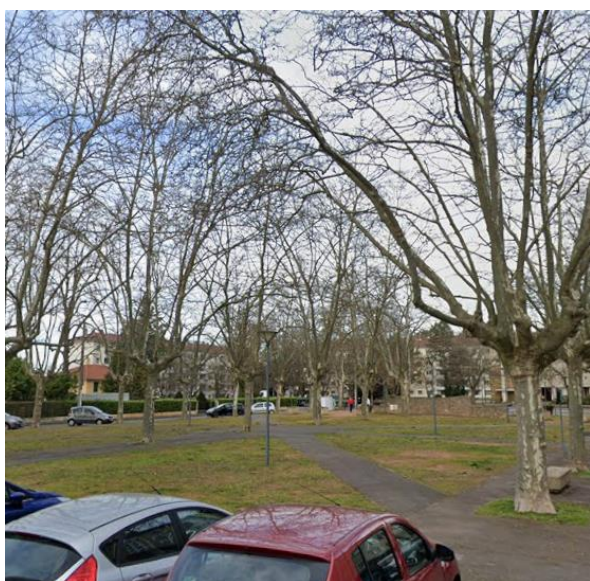


Lyon, le 24 mars 2025

Communiqué de presse

Inauguration de la Place du Château à Rillieux-la-Pape

Ce samedi 22 mars, Fabien Bagnon, Vice-Président de la Métropole de Lyon en charge de la voirie et des mobilités actives et Alexandre Vincendet, maire de Rillieux-la-Pape ont inauguré la nouvelle Place du Château dans le quartier de la Roue à Rillieux-la-Pape. Ces travaux qui ont duré d'octobre 2024 à février 2025 avaient pour objectif d'améliorer le cadre de vie des habitants du quartier grâce au dispositif PACTE (pacte de cohérence métropolitain).



© Métropole de Lyon - Laurence DANIERE

La Place du Château avant/après les travaux de rénovation et d'aménagement.

Une transformation qui s'inscrit dans le PACTE de cohérence métropolitain

La requalification de la Place du Château s'inscrit dans le cadre du dispositif de [pacte de cohérence métropolitain](#) adopté en 2021. Ce pacte représente un outil majeur de définition des relations et des modalités de coopération entre la Métropole de Lyon et les communes du territoire afin d'améliorer le cadre de vie des habitants.

Un investissement pour améliorer le cadre de vie des habitants

La requalification de la Place du Château à Rillieux-la-Pape a mobilisé un investissement de plus d'1M d'€ de la Métropole de Lyon, dont 915 000 € sont issus du dispositif PACTE. La ville de Rillieux-la-Pape a investi dans le réaménagement des aires de jeu et l'intégration du mobilier urbain à l'ensemble pour un total de 177 000 €. Une nouvelle aire de jeu verra le jour prochainement, et les travaux, estimés à 165 000 € sont prévus pour le mois de septembre 2025.

Une place modernisée, conviviale et végétalisée

Les travaux qui ont duré 5 mois ont permis de créer un espace public repensé pour le bien-être des habitants grâce à plusieurs aménagements et rénovations :

- Désimperméabilisation du sol avec la suppression des anciens chemins de la place et l'installation d'un béton drainant ;
- Création d'un nouvel espace engazonné ;
- Remplacement des arbres malades et plantation de cinq nouveaux arbres en complément des 29 platanes existants sur la place ;
- Mise en place d'un nouveau mobilier urbain convivial : tables de ping-pong, jeux d'échecs, bancs, tables de pique-nique ;
- Passage de la chaussée en sens unique tout autour de la place avec un double sens cyclable pour améliorer la circulation.

La Place du Château est ainsi composée de 3 espaces distincts. Une zone pavée de 700 m² destinée à accueillir des événements et manifestations locales a été créée avec également un nouvel espace de jeu pour les enfants ; un espace en béton clair de 1 000 m² a lui été prévu pour accueillir le marché. Enfin, une surface de 2 000 m² engazonnée accueille un mobilier urbain convivial et prévu pour être investi par les habitants du quartier.

*« Les travaux réalisés ont permis la **transformation de ce vaste espace public de 4000 m²**, grand comme la place des terreaux, qui était **vieillissant en un espace de vie et de jeux pour les habitants du quartier de La Roue. Aujourd'hui, ce lieu peut accueillir le marché hebdomadaire, des espaces de détente avec tables et bancs, une surface de jeux pour enfants avec tables de ping-pong et des tables d'échecs. L'espace central pourra accueillir différentes manifestations. La Métropole y a investi 1M d'€ au titre de ses aides aux communes.** »* indique Fabien Bagnon, Vice-président de la Métropole de Lyon.

© Métropole de Lyon - Laurence DANIÈRE





Focus sur le PACTE de cohérence métropolitain

La Métropole de Lyon a alloué des enveloppes financières spécifiques à chacun de ses territoires dans le cadre du PACTE de cohérence métropolitain qui vise à équilibrer les compétences entre la Métropole et les 59 communes du territoire. L'objectif est de favoriser le développement du territoire tout en assurant une proximité au niveau communal. La Métropole a investi ainsi pour la période 2021-2026 un total de 200 millions d'euros.

Pour le plateau Nord, qui comprends les communes de Rillieux-la-Pape, Caluire-et-Cuire et Sathonay-Camp, une enveloppe de 4,7 millions d'euros a été allouée. Cette enveloppe sert notamment à la revitalisation des centres-bourgs comme c'est le cas Place du Château à Rillieux-la-Pape, Place de Crépieux à Caluire-et-Cuire mais aussi à l'aménagement de trame verte et bleue avec l'arboretum à Sathonay-Camp.